

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de l'article R161-26 du Code rural et de la pêche maritime, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet d'aliénation du chemin rural dit « Sente des dîmes », situé au nord du hameau de la Conquillie sur le territoire de la commune de Bannost-Villegagnon et au sud de la commune de Boisdon.

L'enquête publique se déroulera du 15 juillet 2025 au 30 juillet 2025 inclus.

Le commissaire enquêteur désigné par arrêté municipal n°007-2025 pour la commune de Bannost-Villegagnon et n° 006-2025 pour la commune de Boison en date du 27 juin 2025 est :

Monsieur Denis SARAZIN – CHARPENTIER, secrétaire général d'établissement public financier retraité.

Les permanences auront lieu :

- le 15 juillet 2025 de 9h à 12h en mairie de Boisdon
- le 25 juillet 2025 de 9h à 12h en mairie de Bannost-Villegagnon

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert en mairie ou les adresser par courriel à : mairie@bannost-villegagnon.fr (objet : enquête publique sente des dîmes).

Le présent avis sera affiché dans les communes concernées, aux extrémités du chemin et sur le tronçon faisant l'objet du projet d'aliénation, au moins quinze jours avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée.